

ECOLE INFO

n°6
FÉVRIER 2012

La lettre
aux parents
d'élèves

Projets

DANS LES COULISSES DE LA PRÉPARATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Les projets organisés par les Accueils de loisirs de Cergy pour l'été 2012 seront validés lors d'une commission qui se tiendra fin mars et communiqués au public en mai. Un calendrier avancé pour permettre aux familles de préparer au mieux leurs vacances.

Le choix des projets portés au cours de l'été par les six ASLH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) de la Ville s'effectuera dans le cadre d'une commission qui se tiendra fin mars, en réponse à un double objectif des élus du secteur (Abdoulaye Sangaré, maire adjoint à l'Éducation, et Sandra Fournier, conseillère municipale chargée de l'Enfance et des Loisirs) : anticiper la préparation de l'été afin d'offrir des activités plus variées et plus attractives, et communiquer le plus tôt possible auprès des familles sur les activités offertes à leurs enfants pour cette période.

Cette commission se réunira également fin mai, pour valider les projets qui seront proposés aux enfants de Cergy au cours de l'année scolaire 2012/2013, pendant les « petites vacances » mais aussi pendant les Ateliers du soir et les Ateliers du midi.

Présidée par Abdoulaye Sangaré, la commission associe des représentants de la Direction de l'Éducation et du Temps de l'Enfant de la ville de Cergy, des professionnels de l'animation ainsi que les coordinateurs des six ALSH. Ce sont ces derniers qui, avec l'appui de leurs équipes et du Pôle Technique et Pédagogique du Service de l'Éducation, préparent depuis début janvier le programme de l'été prochain.

La programmation 2012 s'appuiera sur les thématiques portées par la Ville (environnement et déclinaison de l'agenda 21, citoyenneté), mais aussi sur l'actualité sportive en faisant une large place au thème des Jeux Olympiques. Seront également organisés des mini-séjours à la base de Loisirs, des sorties, des nuits au Centre... pour que la période estivale soit un moment fort et inoubliable pour les enfants de Cergy.



Activités de loisirs

Les familles pourront consulter le programme des activités d'été retenues sur le site de la ville dès le mois de mai, leur permettant ainsi d'organiser les journées de vacances de leurs enfants avec une vision globale de toutes les offres d'activités sur la ville de Cergy (associations, clubs sportifs, base de loisirs...).

AgEnDa

9 FÉVRIER

Repas ludique dans les écoles.

14 FÉVRIER ET 6 MARS

Repas bio dans les écoles.

15 FÉVRIER ET 14 MARS

Réunions des conseils d'enfants.

**PREMIÈRE QUINZAINE
DE FÉVRIER**

Sortie de la brochure centres de vacances 2012 (disponible sur www.ville-cergy.fr). Réservation obligatoire jusqu'au 7 mars 2012.



**DU SAMEDI 18 FÉVRIER
APRÈS LA CLASSE AU
LUNDI 5 MARS AU MATIN**

Vacances d'hiver.

**DU 15 MARS
AU 15 MAI 2012**

Inscription pour la rentrée des classes 2012/2013.

15 MARS

Repas de l'Aveyron dans les écoles.

ÇA CHAUFFE DANS LES ÉCOLES !

La Ville ne cesse d'améliorer les installations et le système de gestion du chauffage dans les écoles. Rapide tour d'horizon.

Le chauffage dans les groupes scolaires cergysois est à 60 % issu du réseau de chauffage urbain, le reste dépendant soit du réseau gaz, soit du réseau électrique. Sa gestion a été confiée à un prestataire, Dalkia, qui est suivi par la cellule chauffage du Patrimoine immobilier, composée de deux agents de la ville. Les demandes des usagers, par voie informatique, arrivent directement chez le prestataire et au service municipal. Les demandes les plus fréquentes concernent la température des locaux, légalement de 19° dans les classes, de 16° dans les zones de circulation et de 21° dans les parties médicales. Plus rarement se posent des problèmes de fuites, de radiateur ou de réseau.

Les interventions sont réglées de la façon suivante : un agent municipal se rend rapidement sur place pour relever la température ou constater le problème avant de faire intervenir le prestataire. Les interventions ne prennent pas plus de deux jours, des convecteurs électriques pouvant être mis à disposition le temps du dépannage. Depuis quelque temps, les gardiens des groupes scolaires sont équipés de thermomètres pour prendre la température avant l'ouverture des écoles et avertir en cas de dysfonctionnement.

Depuis dix ans, sur tous les sites, d'importants investissements (1 million d'euros environ) ont été



Chaufferie

engagés par la Ville pour remplacer les équipements de chauffage. La maternelle de l'Escapade, par exemple, a été équipée en plafond chauffant. La nouvelle chaufferie des Linandes a apporté un complément de production pour le chauffage urbain. Le renouvellement des armoires électriques se fait au fil du temps. La rénovation des groupes scolaires permet des travaux d'amélioration du chauffage, aux Chênes, aux Touleuses, aux Essarts... La gestion à distance du chauffage dans les groupes scolaires, via Internet, permet de détecter les problèmes en temps réel et d'en régler la plupart sans que l'utilisateur s'en rende compte.

Activités Péri-scolaires

LES ACCUEILS DE LOISIRS TOUT SIMPLEMENT

Rien de plus simple que d'utiliser les Accueils de loisirs. Encore faut-il effectuer les bonnes démarches !

On ignore parfois comment profiter des activités offertes par les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement, ex-centres de loisirs). Un préalable : les Accueils de loisirs sont réservés exclusivement aux jeunes Cergysois de 3 à 15 ans. Si l'enfant bénéficie d'une dérogation scolaire hors commune celle-ci ne donne pas accès aux ALSH les mercredis et pendant les vacances scolaires. Fort de ce principe, la première démarche à effectuer est l'inscription scolaire à l'Hôtel de Ville ou dans les deux mairies de Grand'Place et du Village en se munissant du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Ensuite, il faut remplir un dossier unique d'inscription qui donne droit à l'ensemble des

prestations péri-scolaires (ALSH, mais aussi restauration, accueil péri-scolaire, ateliers du soir). Le coordinateur enfance du quartier se tient à la disposition des familles pour de plus amples informations.

Une fois l'inscription effectuée il n'est nul besoin de réserver, l'accueil se fait à la journée (de 8h à 18h avec, pour les enfants en maternelle, arrivée possible entre 7h et 8h et départ possible entre 18h et 19h) ou à la demi-journée (pour le matin, départ entre 13h30 et 14h, donc repas inclus, et pour l'après-midi, arrivée entre 13h30 et 14h, donc repas non inclus). Le prix des Accueils comprend les activités, le repas et le goûter ; il est calculé en fonction du quotient familial. Les plannings des activités sont affichés aux portes des Accueils de loisirs. Lors des vacances scolaires, des Accueils peuvent être regroupés, les parents étant informés par voie d'affichage, de prospectus et par « École Info ». Déclarés à la Direction Départementale de

la Cohésion Sociale (ex-DDJS – Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports), les Accueils conformément à la réglementation appliquent un taux d'encadrement d'un animateur pour huit enfants en maternelle et un animateur pour douze enfants en élémentaire. Les équipes sont constituées d'animateurs titulaires et de vacataires diplômés (Bafa, Bafd ou Bpjeps). La coordination est assurée par le service municipal de l'Éducation.

ALSH de Cergy : Bois de Cergy, Parc (uniquement maternelle), Justice (uniquement élémentaire), Terrasses, Escapade, Essarts, Gros Caillou (uniquement maternelle), Bontemps (uniquement maternelle), Point du Jour, Nautilus. Contact : 01 34 33 46 35.

LES ACTIVITÉS AFFICHÉES

Pour mieux savoir ce que font vos enfants pendant le temps du midi et dans les ateliers du soir, un affichage journalier des activités péri-scolaires pratiquées est mis en place à l'entrée des écoles depuis mai dernier.

DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT SCOLAIRE

Les parents délégués aux conseils d'écoles peuvent déjeuner au restaurant scolaire une fois par trimestre. Ils doivent faire la demande auprès du directeur de l'école ou du responsable de site qui avertira le service Éducation de la date retenue. Des membres du service ainsi que l'élus chargé du suivi des conseils d'écoles participeront à ce repas pour répondre aux questions des parents.

REPORT DU PONT DE L'ASCENSION

Le Comité technique paritaire est favorable au remplacement de la journée du vendredi 18 mai (pont de l'Ascension) par le mercredi 2 mai. Ainsi, ce 2 mai, l'accueil péri-scolaire, la restauration scolaire, le temps du midi ainsi que les ateliers du soir fonctionneront normalement. Vendredi 18 mai, les Accueils de loisirs du Bois de Cergy, de l'Escapade et du Point du Jour seront ouverts aux heures habituelles. Une information a été remise aux enfants dans les écoles la première semaine de janvier.

OUVERTURE DES ALSH PENDANT LES VACANCES D'HIVER

Tous les Accueils de loisirs sans hébergement seront ouverts pendant les deux semaines de vacances d'hiver sauf le Bontemps. À noter que le Nautilus sera bien ouvert aux habitants du secteur concerné.

Mon Avis



Nathalie Baron, Hauts de Cergy

« Pour Laura, ma fille de 4 ans en moyenne section à l'école du Hazay, j'utilise surtout l'Accueil de loisirs des Essarts pendant les vacances scolaires quand les mamies ne peuvent pas la garder. Je trouve très pratique de pouvoir la déposer dans une plage horaire aussi large. Je la dépose à la journée, mais parfois à la demi-journée, plutôt le matin car cela dure plus longtemps et le repas est inclus. Dès que j'ai inscrit Laura en première section de maternelle, je l'ai inscrite à l'Accueil de loisirs afin qu'elle s'habitue au collectif. Ainsi, il n'y a pas eu de souci quand elle est entrée en maternelle. C'est vraiment un service que j'apprécie. »